

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2023

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 680)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 326

présenté par
Mme Rist

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer à la première occurrence du mot :

« de »

le mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.